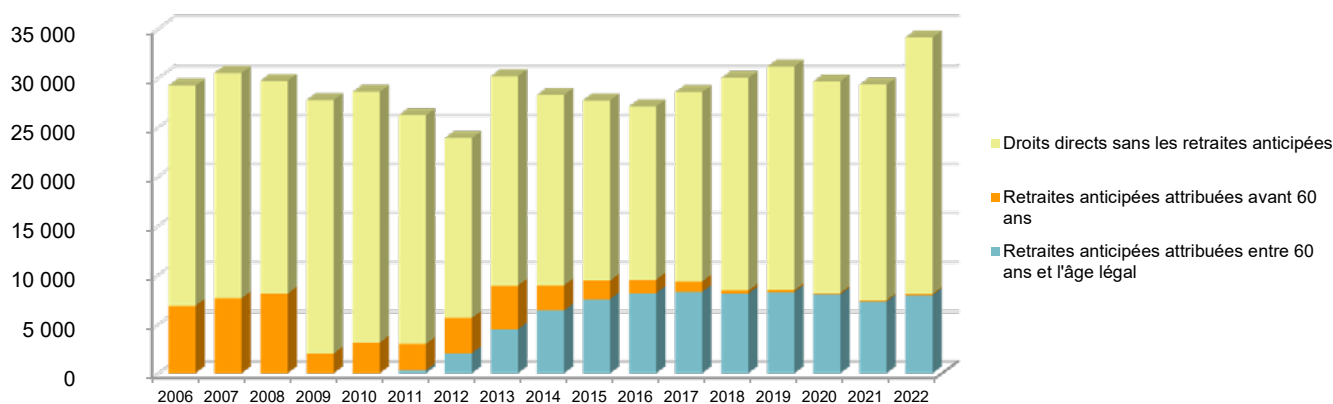




Retraités résidant en Carsat Alsace-Moselle

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	17 076	25 202	42 278
Droits directs (retraites personnelles)	16 056	18 031	34 087
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 020	7 171	8 191
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	924	1 324	2 248

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	5 548	2 810	8 358
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	63,1 ans	62,8 ans
Droits dérivés	75,4 ans	73,8 ans	74,0 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	10,2%	15,3%	12,9%
Retraités bénéficiant d'une surcote	16,9%	15,6%	16,2%

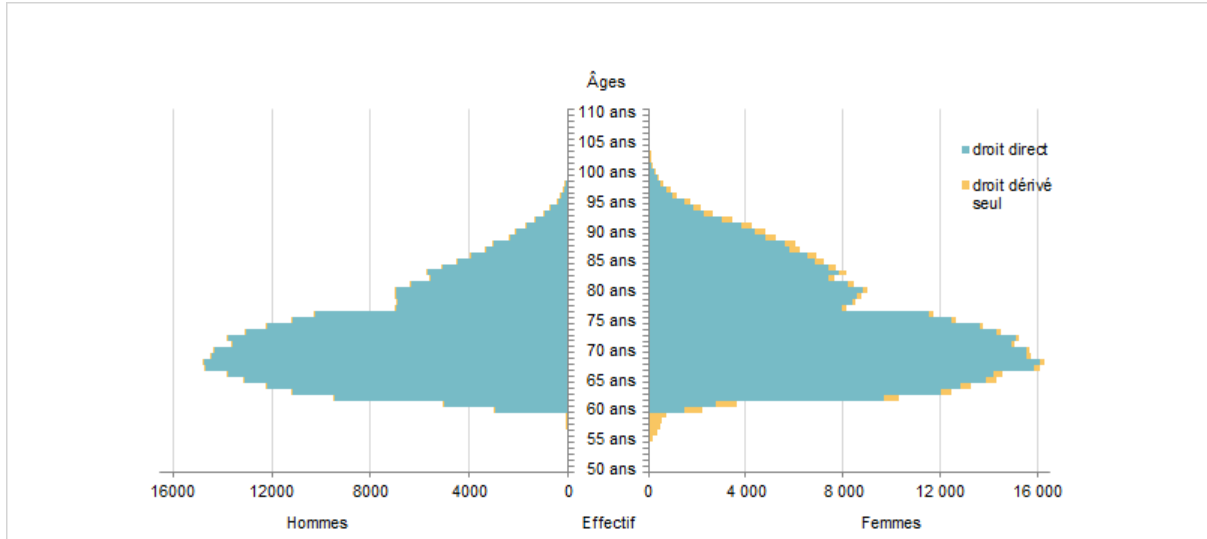
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	276 284	339 985	616 269
Retraités percevant un droit direct seul	268 618	236 165	504 783
Retraités percevant un droit dérivé seul	723	14 077	14 800
Retraités percevant les deux à la fois	6 943	89 743	96 686
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,8%	2,7%	2,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	85 093	39 640	124 733
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	74,8 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	946 €	738 €	831 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,2%	46,7%	33,2%

1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

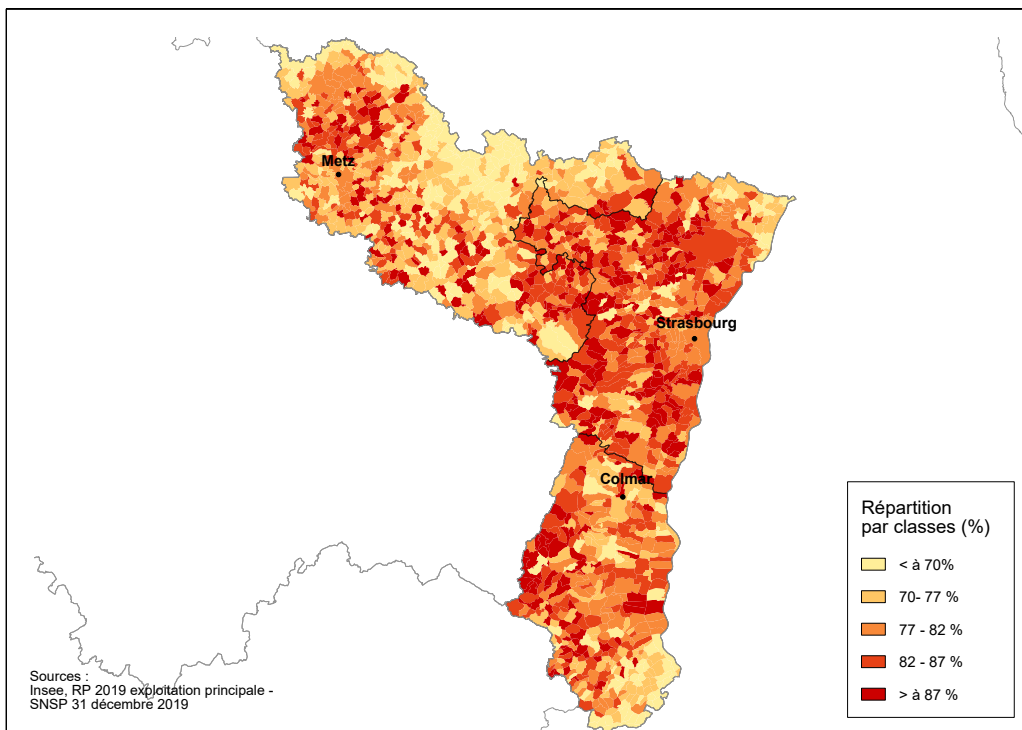
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).

3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Alsace-Moselle



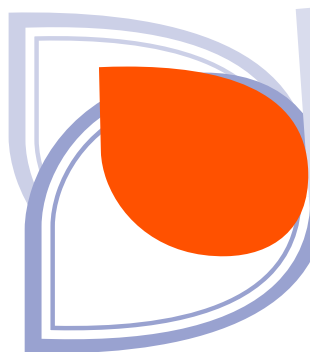
Prestataires payés par la Carsat Alsace-Moselle

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
57 - Moselle	93 460	116 756	210 216
67 - Bas-Rhin	104 545	127 276	231 821
68 - Haut-Rhin	71 836	86 548	158 384
Total Carsat Alsace-Moselle	269 841	330 580	600 421
Total hors Carsat Alsace-Moselle	71 193	81 035	152 228
Ensemble des prestataires	341 034	411 615	752 649

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee
 Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
 Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.



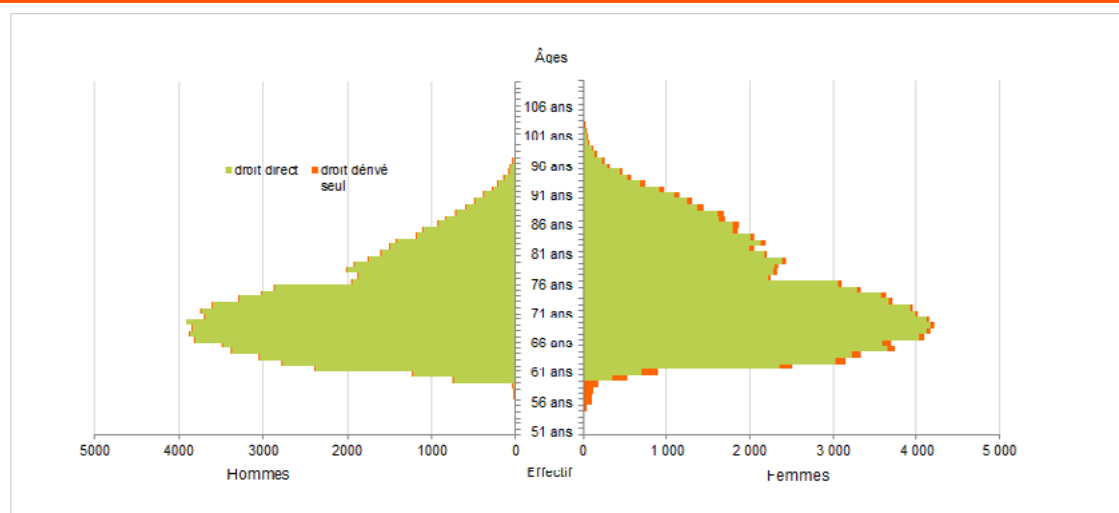


Retraités résidant dans le département

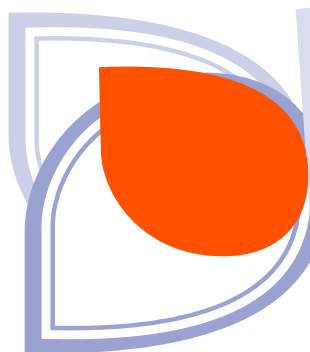
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	4 211	6 182	10 393
Droits directs (retraites personnelles)	3 962	4 370	8 332
Droits dérivés (retraites de réversion)	249	1 812	2 061
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	216	278	494
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 335	678	2 013
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,0 ans	62,7 ans
Droits dérivés	76,8 ans	73,9 ans	74,2 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	73 725	89 380	163 105
Retraités percevant un droit direct seul	71 742	63 072	134 814
Retraités percevant un droit dérivé seul	182	3 048	3 230
Retraités percevant les deux à la fois	1 801	23 260	25 061
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,7%	2,4%	2,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	21 878	10 624	32 502
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	75,0 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	961 €	744 €	842 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,0%	43,8%	31,5%

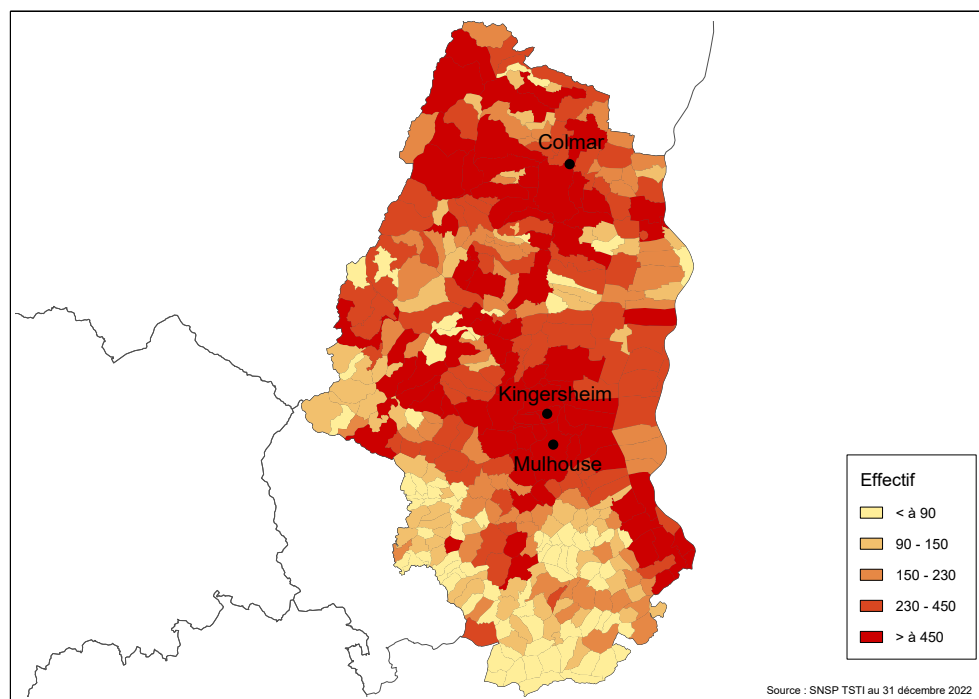
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



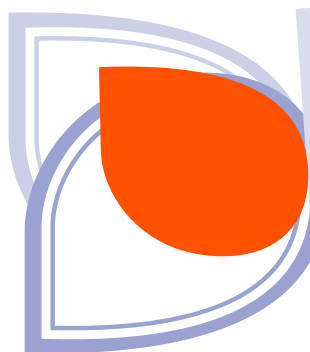
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Mulhouse			
Nombre total de retraités	8 011	10 295	18 306
Retraités percevant un droit direct seul	7 717	6 633	14 350
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	547	566
Retraités percevant les deux à la fois	275	3 115	3 390
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	11,0%	7,2%	8,9%
Colmar			
Nombre total de retraités	5 655	7 751	13 406
Retraités percevant un droit direct seul	5 480	5 367	10 847
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	283	292
Retraités percevant les deux à la fois	166	2 101	2 267
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,7%	4,4%	4,9%
Kingersheim			
Nombre total de retraités	1 481	1 862	3 343
Retraités percevant un droit direct seul	1 446	1 326	2 772
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	52	55
Retraités percevant les deux à la fois	32	484	516
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	0,9%	1,9%	1,5%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

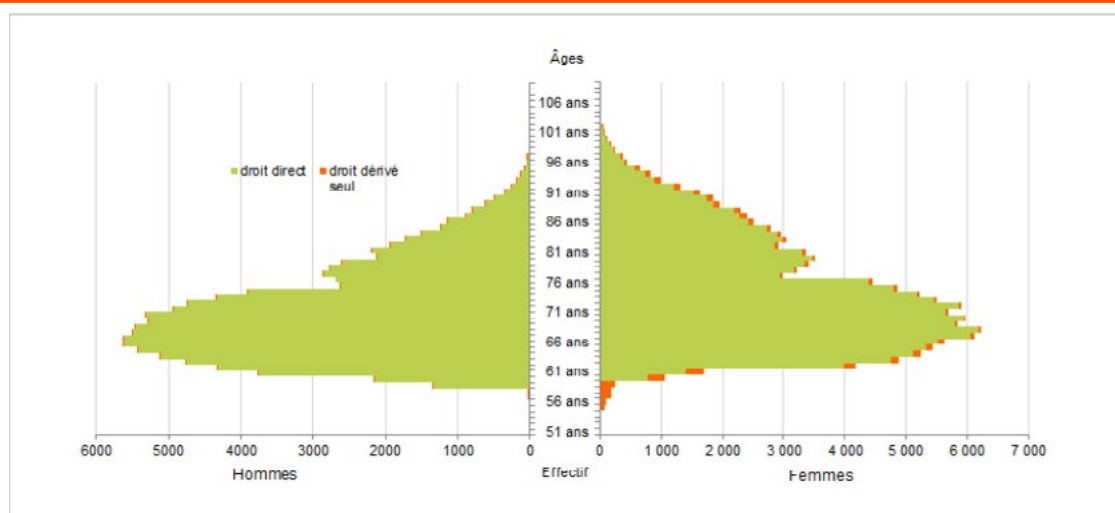


Retraités résidant dans le département

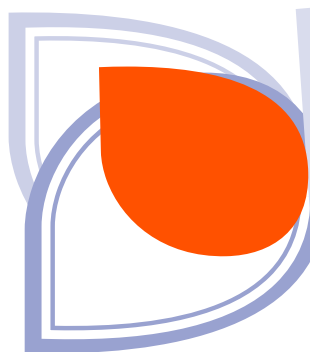
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 660	9 544	16 204
Droits directs (retraites personnelles)	6 258	6 795	13 053
Droits dérivés (retraites de réversion)	402	2 749	3 151
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	360	465	825
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 390	1 420	3 810
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	62,7 ans	62,5 ans
Droits dérivés	75,7 ans	74,2 ans	74,4 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	107 015	130 796	237 811
Retraités percevant un droit direct seul	103 992	92 915	196 907
Retraités percevant un droit dérivé seul	259	4 190	4 449
Retraités percevant les deux à la fois	2 764	33 691	36 455
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,0%	2,6%	2,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	34 800	19 113	53 913
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,0 ans	74,7 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	975 €	772 €	863 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,7%	43,1%	31,0%

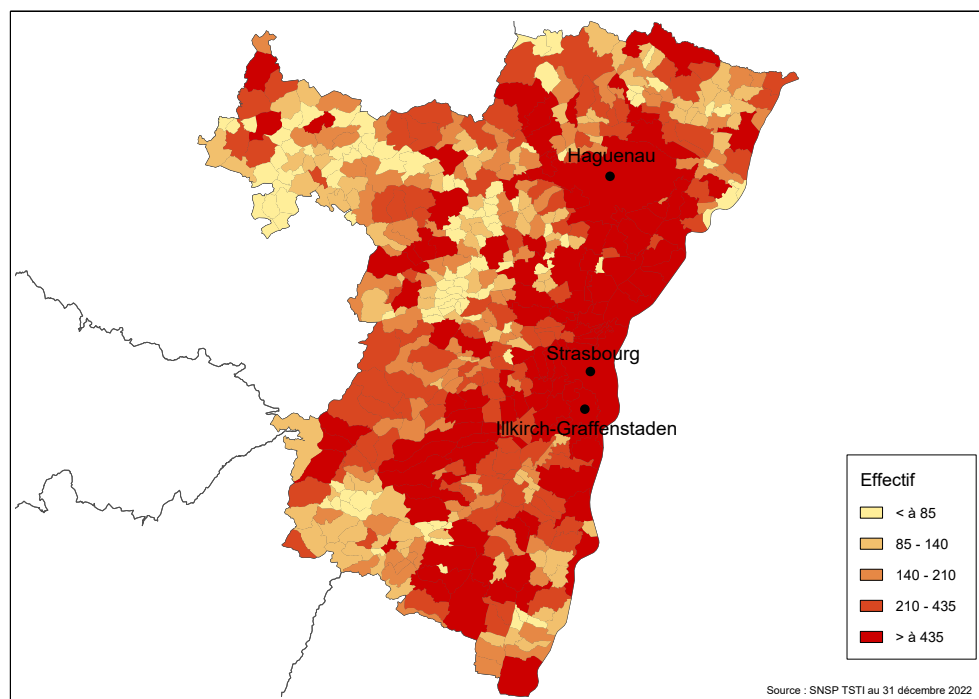
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



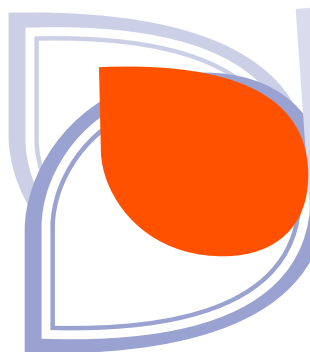
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Strasbourg			
Nombre total de retraités	18 141	24 695	42 836
Retraités percevant un droit direct seul	17 603	17 613	35 216
Retraités percevant un droit dérivé seul	41	926	967
Retraités percevant les deux à la fois	497	6 156	6 653
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,0%	6,7%	8,1%
Haguenau			
Nombre total de retraités	3 383	4 418	7 801
Retraités percevant un droit direct seul	3 277	3 061	6 338
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	164	168
Retraités percevant les deux à la fois	102	1 193	1 295
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,7%	3,2%	3,0%
Illkirch-Graffenstaden			
Nombre total de retraités	2 500	3 363	5 863
Retraités percevant un droit direct seul	2 446	2 424	4 870
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	74	77
Retraités percevant les deux à la fois	51	865	916
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	2,4%	2,8%	2,6%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

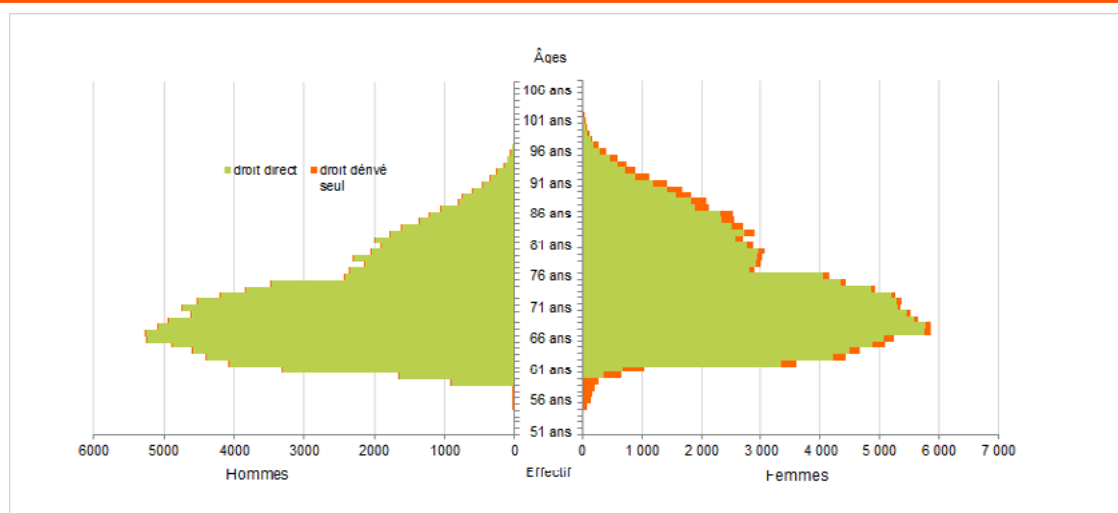


Retraités résidant dans le département

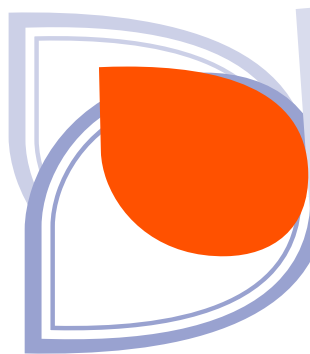
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	6 205	9 476	15 681
Droits directs (retraites personnelles)	5 836	6 866	12 702
Droits dérivés (retraites de réversion)	369	2 610	2 979
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	348	581	929
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 823	712	2 535
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	63,5 ans	63,0 ans
Droits dérivés	74,2 ans	73,3 ans	73,4 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	95 544	119 809	215 353
Retraités percevant un droit direct seul	92 884	80 178	173 062
Retraités percevant un droit dérivé seul	282	6 839	7 121
Retraités percevant les deux à la fois	2 378	32 792	35 170
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,7%	3,1%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	28 415	9 903	38 318
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,0 ans	74,7 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	901 €	695 €	787 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	18,0%	53,0%	37,0%

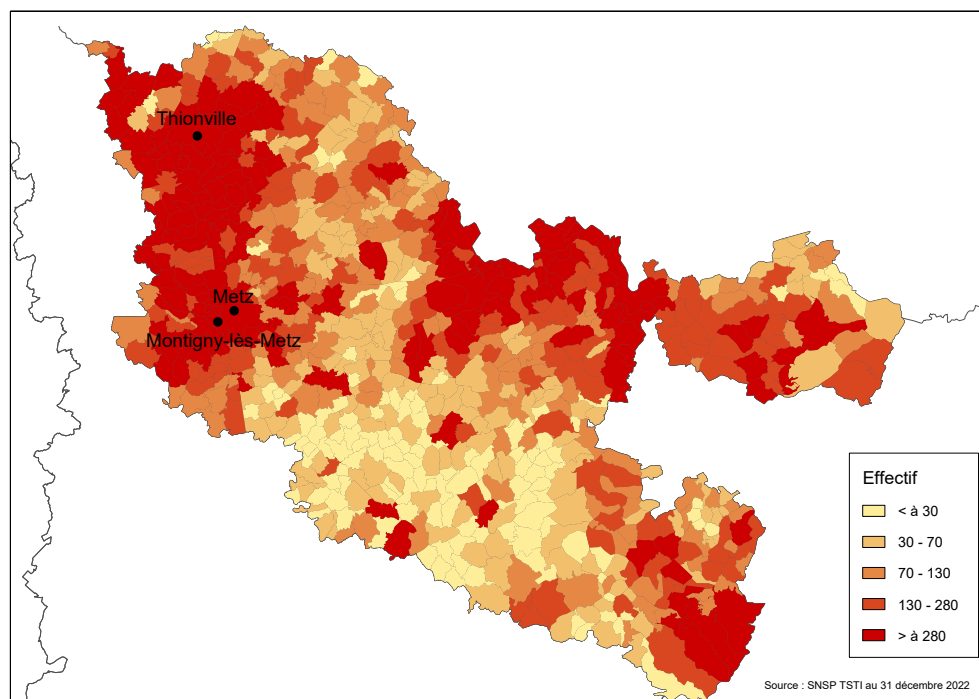
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Metz			
Nombre total de retraités	8 760	12 287	21 047
Retraités percevant un droit direct seul	8 509	8 561	17 070
Retraités percevant un droit dérivé seul	17	552	569
Retraités percevant les deux à la fois	234	3 174	3 408
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,2%	6,5%	6,8%
Thionville			
Nombre total de retraités	3 541	4 822	8 363
Retraités percevant un droit direct seul	3 459	3 155	6 614
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	260	269
Retraités percevant les deux à la fois	73	1 407	1 480
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,5%	3,8%	3,7%
Montigny-lès-Metz			
Nombre total de retraités	1 903	2 863	4 766
Retraités percevant un droit direct seul	1 846	1 960	3 806
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	134	141
Retraités percevant les deux à la fois	50	769	819
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,2%	3,2%	3,2%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.